

# DES PROBLÉMATIQUES MONDIALES

## ■ Religion et sphère privée

C'est un lieu commun pour un Français, voire un Européen, de cantonner de plus en plus la religion dans la sphère privée. Le reste de la vie, s'il demeure inspiré par les convictions personnelles, doit alors apparaître lisse de toute aspérité religieuse pour la collectivité.

Outre qu'une telle position est quasi impossible à tenir, elle participe d'une vision trop hexagonale des réalités et devient rapidement décalée lorsque l'on porte le regard loin de nos frontières. Néanmoins, si la laïcité est une spécialité très française, une quasi-religion pour certains, elle n'a pas réussi même en France à modeler toute la société. De plus, contrairement à bien des idées reçues, laïcité ne veut pas dire opposition à toute religion.

Dans un tel contexte, souvent hostile, le catholicisme arrive pourtant à trouver sa place. Il se nourrit même de cette coexistence et invite ses fidèles à être des acteurs de la vie politique afin de promouvoir les valeurs chrétiennes. L'Église se nourrit donc parfois de politique et réciproquement.

Prenons un exemple volontairement très ancien : lorsque Rome assure le succès du voyage de Théodoric, envoyé de l'empereur byzantin, en Italie, celui-ci, tenant de l'Arianisme, ne songe qu'à garantir son succès politique et sa mainmise sur la péninsule italienne. Il prôna même une certaine tolérance religieuse. Bruno Dumézil nous rappelle dans son ouvrage « le retour du roi » ses propos à la communauté juive de gènes : « Nous ne pouvons imposer une religion parce que personne ne peut être obligé à croire contre son gré. » Chacun sait ce qu'il en sera rapidement de la liberté religieuse. Il s'agissait par cet exemple de montrer que les affrontements entre politique et religion sont toujours liés à des enjeux de pouvoir.

Aujourd'hui les relations entre politique, religion et opinions individuelles sont fort heureusement plus apaisées. L'apostolat catholique

cherche à convaincre et non pas à dominer. Peu de pays ont encore le catholicisme pour religion d'État et lorsque c'est le cas on est loin du mode oppressif. Le prince souverain de Monaco règne par exemple sur un état catholique et il en est de même du prince du Liechtenstein. Or ce sont deux États dont la citoyenneté est recherchée, il est vrai pour des raisons qui ont peu à voir avec la religion.

L'archipel des Philippines a une population en grande majorité catholique sans que le catholicisme y soit exclusif et il en est de même des pays d'Amérique latine.

À l'inverse, d'autres confessions chrétiennes ou d'autres religions peuvent avoir un comportement beaucoup plus agressif envers les opinions individuelles. Le catholicisme soutient donc heureusement la comparaison lorsque l'on regarde le poids des religions sur la vie privée de leurs mandants.

Attention encore une fois à ne pas avoir une analyse trop gallicane. En France, en effet, l'ultramontanisme suscite toujours autant de méfiance au point d'excuser certains comportements que l'on ne pardonnerait pas aux catholiques.

Si le catholicisme veut aujourd'hui convaincre, c'est uniquement par l'exemple et par l'esprit. C'est si vrai que bien des catholiques n'adoptent pas un mode de vie calqué sur les recommandations de l'Église et leurs opinions politiques traversent largement l'éventail des différents partis.

L'Église a donc intérêt à rester pragmatique et à ne pas aller trop loin dans les considérations individuelles si elle veut garder une prise sur les sociétés et soutenir socialement la comparaison avec d'autres influences culturelles, sociales ou médiatiques auxquelles sont soumis ses fidèles. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle gardera le capital de confiance dans la puissance de son message.

### **■ L'accélération du temps, perception de la société et réaction**

Une des grandes difficultés des religions réside, de nos jours, dans la modification de la perception du temps dans les sociétés dites développées. La multiplication des découvertes scientifiques fondamentales, la succession rapide des phénomènes de mode, l'exigence croissante en matière de services à la personne, les migrations de populations entraînent des changements radicaux de mode de mode de vie qui altèrent la stabilité relative des sociétés.

À l'inverse, les religions offrent la constance d'un message qui a traversé le temps et s'appuie sur des dogmes intangibles. La coexistence semble dès lors impossible et de fait elle est difficile. Pourtant, l'existence d'îlots de

stabilité au sein de sociétés en mouvement offre des avantages dont peuvent user les religions.

Chaque individu a besoin de repères contemporains et doit aussi pouvoir se comparer aux générations qui l'ont précédé. Les sociétés ont toujours été évolutives mais c'est aujourd'hui le rythme qui a changé. Or, quand tout change en permanence autour de soi, comment avoir une vision sinon un espoir en l'avenir, puisque l'image en est floue ?

La spiritualité a toujours été un recours pour l'homme. Il est celui du condamné à mort pour qui le temps n'a plus de sens ; il est celui de tout homme qui cherche un sens aux événements. C'est pourquoi l'on constate régulièrement l'émergence de courants religieux nouveaux et le catholicisme n'échappe pas à ce mouvement.

Ceux-ci surviennent notamment en période de perte d'influence du catholicisme dans les pays développés où la pratique et les vocations religieuses sont en déclin. Il semble dès lors plus difficile aux jeunes d'aujourd'hui de s'engager pour une vie entière de sacerdoce dans un monde dont il est difficile d'imaginer les contours dans trente ans.

Le fait que, dans ce contexte, les courants les plus traditionalistes et les plus rigoristes soient les plus favorisés n'est qu'un contraste apparent. Ils allient en effet la clarté du message au souci d'un fort accompagnement de la personne tout au long de sa vie spirituelle, offrant ainsi un sentiment de stabilité. Le rapide essor de la communauté monastique bénédictine du Barroux, le développement continu des séminaires de la fraternité Saint-Pierre ou l'essor de l'Opus dei illustrent cette tendance ; et les exemples pourraient être multipliés.

Faut-il alors désespérer de voir les séminaires se remplir à nouveau en Occident ? La mutation accélérée de la société est-elle un obstacle diriment au renouveau des vocations ? La perception actuelle du temps est-elle incompatible avec le rythme d'une vie consacrée à la religion ? Certes non. La réussite de l'école cathédrale fondée par monseigneur Lustiger à Paris, ville multiforme s'il en est, qui se traduit par une remontée des ordinations dans le diocèse parisien prouve que tout est affaire de dynamisme et de conviction. Quelle que soit la difficulté de l'entreprise, tout doit reposer sur une analyse précise des besoins et de l'état de la société.

Dans chaque région du monde, le catholicisme cherche donc à s'adapter aux situations locales et doit pour se faire comprendre la vie de la société où il est inséré. Dans cette quête, la dimension politique est essentielle. Les membres du clergé ou des ordres religieux s'engagent rarement directement en politique ; mais ils sont attentifs à comprendre les courants politiques locaux et à discerner les enjeux des débats de société en même temps que l'évolution des mœurs et des modes de vie.

## ■ La défense de la paix et le rejet des dictatures

Lors du concile Vatican II, avait été affirmé le fait que l'humanité ne réussira à « édifier un monde réellement plus humain pour tous les hommes et partout sur terre que si tous se renouvellent intérieurement et se tournent vers la vérité et la paix ». Le message est clair. Notons que la paix ne se réduit pas ici à la simple absence de conflit mais s'étend aussi à la recherche d'une justice la plus parfaite possible entre les hommes.

Depuis quarante-quatre ans le catholicisme suit cette ligne en matière diplomatique alors que le nombre de conflits ouverts ou de zones de tension demeure élevé. Cette position est d'autant plus difficile à tenir que les lobbies intéressés au maintien de conflits dits régionaux sont puissants et souvent implantés dans des pays où le catholicisme, ou les différentes confessions chrétiennes sont majoritaires.

Les papes sont aujourd'hui des voyageurs, ce qui facilite leur tâche en multipliant les occasions de rencontres avec les chefs d'État et les gouvernements. À l'inverse c'est ce qui avait incontestablement nuit à l'efficacité des tentatives de Pie XII pour enrayer la montée vers la guerre en 1939.

Cette diplomatie active des papes par leur présence physique est récente. Si Pie XI fut le premier pape du XX<sup>e</sup> siècle à franchir les limites du Vatican, Paul VI fut, quant à lui, le premier à utiliser l'avion pour ses déplacements. Il put ainsi se rendre en 1965 au siège de l'Organisation des Nations unies et proférer son admonestation devant l'assemblée générale : « plus jamais la guerre. »

Au nombre des conflits en cours, dira-t-on que ce message a échoué ? Il convient néanmoins d'être prudent et de ne pas se limiter à une simple arithmétique. En effet, depuis Paul VI, les papes ont multiplié les actes symboliques et si la place du droit international s'accroît, ils y ont eu leur part. Celle de Jean-Paul II fut déterminante au moment de la fin de la guerre froide et de la chute du communisme.

Benoît XVI, quant à lui, a noté dans son message de paix de janvier 2006 la diminution du nombre de conflits pour s'en féliciter. Mais il n'a pas versé dans un optimisme naïf, notant au passage l'augmentation des crédits mondiaux réservés à l'acquisition d'armements. Il est vrai qu'une moindre dépense globale en ce domaine bénéficierait d'avantage aux pays pauvres qui y consacrent une part importante de leurs revenus nationaux. Le poids de ce prélèvement, note encore le pape, constitue pour eux une entrave au développement.

La politique vaticane est également vigoureuse dans le refus du terrorisme, ce mode de conflit d'un genre nouveau dont l'ampleur est allée grandissante depuis près de quarante ans. Ces conflits font appel à une forme de nihilisme. Il ne s'agit plus de lutter contre un adversaire désigné dans un conflit ouvert mais au contraire de maintenir sourdement un état de peur et

d'anxiété par des actions violentes aveugles. Pire encore, derrière le terrorisme peut se cacher le fanatisme religieux.

Le catholicisme ne peut s'opposer que de la façon la plus nette à ce type de violence. Écoutons cette fois Jean-Paul dans son message de paix de 2002 : « Prétendre imposer à d'autres par la violence ce que l'on considère comme la vérité signifie violer la dignité de l'être humain et, en définitive, outrager Dieu dont il est l'image ». Cette assertion renvoie aussi bien au terrorisme international qu'aux gouvernements dictatoriaux quelle qu'en soit la forme ou le degré.

C'est pourquoi le Vatican s'appuie aujourd'hui résolument sur le droit international et prêche pour un renouvellement ou un renforcement de l'organisation des Nations unies afin qu'elle soit en mesure de promouvoir la paix, la justice et la solidarité.

Il ne s'agit pas là d'une position uniquement théorique. Le Vatican s'investit aussi concrètement dans cette politique ; c'est ainsi que l'Ordre de Malte fut nommé observateur permanent de l'ONU pour le Rwanda après le terrible génocide de 1994 qui fit plus de huit cents mille morts en 90 jours lors du conflit entre les Hutus et les Tutsis. C'est un exemple bien réel d'une volonté d'aboutir à des résultats tangibles.

Ainsi le catholicisme qui s'occupe d'abord de l'homme avant de s'occuper des systèmes politiques promeut la recherche d'une paix assise sur le droit international et protectrice des libertés et des États démocratiques. Le côté mesuré de sa politique l'expose, dès lors, à des critiques en sens opposés. Il est ainsi taxé de conservatisme lorsqu'il s'oppose à des mouvements révolutionnaires qui, sous couvert de libertés de façade, oppriment les hommes de la façon la plus perverse. À l'inverse, il pourra être stigmatisé pour son côté trop laxiste s'il fait mine de critiquer un capitalisme trop expansif. Il est vrai qu'en politique si l'on est critiqué c'est que l'on existe. Le catholicisme ne se place pourtant pas, au premier chef, au plan politique et ne cherche pas à plaire aux systèmes en place et c'est bien pourquoi ceux-ci n'hésitent pas à être critiques. Malgré cela, la hiérarchie catholique doit nécessairement être très avisée sur la réalité de la vie politique des États afin d'assurer sa bonne insertion au sein des sociétés.

### ■ Un dialogue interreligieux aux orientations nouvelles

Avant toute chose sachons bien de quoi nous parlons. Distinguons bien l'œcuménisme du dialogue interreligieux. Le premier concerne la famille élargie des chrétiens et fera l'objet de développements ultérieurs. Le second, quant à lui, s'intéresse aux relations avec les religions non chrétiennes.

Le dialogue interreligieux doit beaucoup à Jean-Paul II. Mais s'il en fut le défenseur, il n'en fut pas l'initiateur et en mesura les limites. Il est légitime

de s'interroger aujourd'hui sur ses modalités et son utilité. L'avènement de Benoît XVI le fait entrer dans une nouvelle phase où le catholicisme, sans se replier sur lui-même, n'entend plus faire seul le premier pas vers le dialogue.

Revenons donc aux origines. C'est Paul VI qui donna l'impulsion par des contacts dont la médiatisation fut considérable et dont le souvenir est resté inscrit dans la mémoire du XX<sup>e</sup> siècle. Le mot « contact » a son importance car sous ce pontificat il ne fut pas encore possible d'instaurer un réel dialogue.

En 1964, Paul VI se rendit en pèlerinage en Terre-Sainte ; geste immense et salué comme tel. Pour autant, il n'y eut aucune avancée vers le judaïsme ni vers l'État d'Israël. De même le voyage du pape à Bombay autorisa simplement un salut envers les Hindous et celui de Kampala en Ouganda en 1969 à l'adresse des musulmans.

Ce fut Jean-Paul II qui fit du dialogue interreligieux un instrument du rayonnement catholique en se confrontant aux grandes religions non chrétiennes.

L'islam tout d'abord. En 1985, il est ovationné par les jeunes musulmans de Casablanca et s'adresse au roi du Maroc, sa majesté Hassan II en ces termes : « Nous adorons le même Dieu. » Puis de nombreux contacts suivront avec l'Afrique noire. Jean-Paul II se rendit courageusement dans des pays où les minorités chrétiennes sont opprimées, comme le Soudan.

Chacune de ces visites est l'occasion d'avancer l'idée d'un intérêt commun à une vie en bonne intelligence et dans le respect mutuel.

L'Inde fut également visitée permettant à Jean-Paul II d'y approcher les religions non chrétiennes du sous-continent. Enfin, un rapprochement spectaculaire avec le judaïsme fut opéré.

En 1986, en effet, un pape se rend pour la première fois à la synagogue de Rome et en 1993 Israël et le Vatican normalisent leurs relations. Le mouvement est poursuivi puisqu'en 1997 le pape dénonce l'anti-judaïsme chrétien et en l'an 2000 se rend à son tour en Israël puis en Jordanie. Les territoires occupés par Israël firent alors l'objet d'une attention toute particulière.

Tous ces événements illustrent la volonté du pape de mener un dialogue nourri avec le souhait qu'au-delà des gestes symboliques, des garanties soient données à l'existence de communautés catholiques minoritaires.

Une dimension nouvelle fut par ailleurs donnée par les rencontres interreligieuses qui suscitèrent polémiques. En 1986, à Assise, le pape pria pour la paix en compagnie de dignitaires musulmans, hindous, sikhs et judaïques.

Jean-Paul II a considéré que l'État du monde confronté au défi du terrorisme appelait, par une action volontariste, tous les dignitaires religieux à faire pression sur les États pour avancer ensemble vers la paix. Les cou-

rants traditionalistes de l'Église condamnèrent ces rencontres en considérant, non sans raison, qu'il y avait là un risque de perte d'identité spirituelle et de marche vers un syncrétisme incontrôlé.

Avec Benoît XVI, le dialogue interreligieux prend un tour nouveau. Lorsqu'il n'était encore que le cardinal Joseph Ratzinger, il avait exprimé une certaine réserve et une relative méfiance envers les rencontres d'Assise. Benoît XVI tient avant tout à la solidification de l'identité catholique. Enfin ! Dira-t-on ! Car partisans et partenaires trouveront ainsi le message plus clair d'un catholicisme plus offensif. Nous y reviendrons dans la III<sup>e</sup> partie.

### ■ Un rapprochement spectaculaire avec Israël et le peuple juif

Monseigneur Roncalli, élu à 77 ans et devenant le pape Jean XXIII, devait être un pape de transition et fut en fait un grand réformateur de l'Église. En entamant un dialogue avec le peuple juif, il opérait une profonde mutation en mettant fin à une fracture profonde.

Il rappelait volontiers que lors de sa messe d'intronisation, lorsqu'il eut à prononcer la phrase « prions pour les juifs infâmes », alors en vigueur dans la liturgie traditionnelle, il reçut un coup de coude d'un concélébrant et ne prononça plus jamais ces mots par la suite.

Ainsi était mis fin à une tradition douloureuse de l'Église qui renvoyait à ses origines et, longtemps après la Shoah, le rapprochement avec le peuple juif puis avec l'État d'Israël s'est peu à peu imposé.

Paul VI poursuivit le travail politique en recevant, à plusieurs reprises, des dirigeants israéliens emblématiques : Mme Golda Meir, Premier ministre, en 1973, puis en 1977 le général Moshé Dayan vainqueur de la guerre des Six Jours de 1967 et de celle du Kippour en 1973.

Jean-Paul II, héritier de ce mouvement, le comprit d'autant mieux que son origine polonaise lui donnait une sensibilité particulière à un tel sujet. Il connut à 19 ans la destruction des élites polonaises par l'Allemagne nazie et la Russie soviétique en même temps que le quasi-anéantissement de la communauté juive polonaise. Ce passé lui a donné une autorité certaine dans l'affermissement des liens de l'Église avec Israël bien que son pontificat ne fût pas exempt de polémique sur ce point. Celui-ci restera pourtant un des items d'autant plus forts de son pontificat que sa capacité de dialogue avec l'islam n'en fut pas entamée.

En dépit de cette situation favorable les premiers pas de Jean-Paul II furent difficiles et mal compris. En 1979, la communauté juive internationale crut déceler une tentative d'appropriation de la Shoah par le catholicisme à travers les propos du pape en visite à Auschwitz. Or, chacun sait que Jean-Paul II évita toujours les voyages qui pouvaient être interprétés comme une provocation.

Pourquoi le pape voulait-il alors aller sur les lieux de la Shoah dès l'aube de son pontificat ? Il nous faut chercher la réponse dans sa jeunesse et son parcours ecclésiastique. Jean-Paul II est natif de Wadowice, village du sud-est de la Pologne, non loin de Cracovie. Il est, dans sa jeunesse, l'ami de Jerzy Kruger, fils du président de la communauté juive du village. Cette amitié traversera le temps. Jerzy Kruger viendra à Rome lorsque Karol Wojtyla sera devenu Jean-Paul II. Cette amitié profonde lui permettra de considérer les juifs en ami, d'ailleurs également influencé en ce sens par un père à la fois bon et autoritaire. Militaire en retraite, ce père aimant lui apprendra à respecter le peuple juif. Suivront la Seconde Guerre mondiale et ses horreurs, mais ce sera surtout grâce au concile Vatican II qu'il pourra affirmer sa connaissance des racines judaïques du christianisme.

Jean-Paul II mûrit sa compréhension de la création de l'état d'Israël et c'est pour cela que, conscient du temps qui avait passé, il voulut, dès le début de son pontificat, multiplier les gestes politiques envers Israël. Ces gestes étaient en fait inséparables d'une réflexion théologique.

D'autres étapes importantes suivront :

- La visite à la grande synagogue de Rome en 1986.
- La béatification, en 1987, d'Édith Stein, Allemande d'origine juive, devenue carmélite en 1933 et morte à Auschwitz en 1942. Cette fois encore, l'accusation de récupération ressurgit. Édith Stein sera ensuite canonisée en 1998, puis en 1999 proclamée co-patronne de l'Europe avec sainte Catherine de Sienne et sainte Brigitte de Suède.
- La reconnaissance en 1993 de l'état d'Israël après que Jean-Paul II eut pesé de tout son poids pour que la secrétairerie d'État travaille en ce sens.
- Enfin et surtout, en mars 2000, Jean-Paul II se rend en visite en Terre sainte et dans les territoires palestiniens. Le monde entier voit alors le pape se diriger à pas mesurés vers le mur des lamentations et prier intensément devant le vestige du Temple de Salomon. Il glissera ensuite un mot écrit entre deux pierres du mur rappelant les mots de repentance à l'égard du peuple juif, énoncés à Rome quelques jours plus tôt.

Ainsi, l'évolution entamée par Jean XXIII trouvait un prolongement à la fois politique et religieux. Désormais, le Vatican est-il devenu, par ces gestes, un interlocuteur possible au Moyen-Orient.

### ■ Une nécessaire présence politique

Pie XI et Pie XII réinstallèrent la papauté sur la scène publique après son enfermement volontaire dans le Vatican de 1870 à 1929. Les accords de Latran donnèrent à nouveau au pape une place politique visible. Puis les évolutions se succédèrent.